



La **CFDT** s'occupe des Conseillers Socio-Educatifs (CSE) à tous les niveaux !

- Le protocole PPCR : rappelons le bénéfice d'avoir négocié l'augmentation du point d'indice et les nouvelles grilles indiciaires (disponibles [ici](#)).
- Au niveau national : la **CFDT** a siégé (contrairement à d'autres OS) à toutes les instances pour améliorer les carrières des CSE suite à l'accès en catégorie A des Assistants socio-éducatifs.
- La **CFDT** a également négocié au niveau local (Mairie de Paris, DRH) l'augmentation des primes - RIFSEEP :
  - ✓ La mise au plancher pour tous : 8850 € annuels dès 2017 pour les CSE dont le niveau indemnitaire annuel brut est inférieur à ce montant.
  - ✓ La prime de promotion de 800€ pour les CSE passant CSSE à partir des promotions de 2017.
  - ✓ L'augmentation des primes sur 3 ans : 630 € en 2017, linéaire en 2018 (630€) et 210€ supplémentaires en juin 2019 (840€ au total)
- La **CFDT** a insisté sur la souffrance des cadres intermédiaires à la DASES et a obtenu un plan de lutte contre les RPS incluant un travail envers ces cadres.



## Renseignez-vous/ Rejoignez-nous !



ADHERER A LA CFDT,  
C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE